

NOAILLES



MÉDECIN DE GARDE :

- Numéro de Téléphone Unique : 03.44.05.81.81. (de 19h à 8h du matin en semaine ; de 12h à 8h du matin le week-end).

DENTISTE D'URGENCE :

- Numéro de Téléphone Unique : 03.44.23.25.31. (de 19h à 8h du matin en semaine ; dimanches et jours fériés de 10h et 12h et de 15h à 18h).

PHARMACIES DE GARDE :

Depuis le 1er juillet, un numéro d'appel unique national permet de connaître les pharmacies de garde les plus proches de son domicile 24h/24, tous les jours de l'année. Appelez le 32.37. (0,34 euro la minute) Après 21 heures, se présenter au commissariat central (rue de la banque) qui contactera la pharmacie.

NUMÉROS UTILES :

- SMUR : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE : 17
- POLICE MUNICIPALE : 03.44.79.40.40
- HÔPITAL : 03.44.11.21.21.
- URGENCES : 03.44.11.21.73.
- TRIBUNAL : 03.44.79.60.60.

CANTON DE NOAILLES

Abbecourt 778 habitants - Maire: Jean-Jacques ANTHEAUME - Tél. mairie: 09.62.60.44.03 - Berthecourt 1538 Laurent SERRUYS 03.44.07.54.92 - Cauvigny 1453 Michel DRUEZ 03.44.07.38.19 - Hermès 2490 Laurent PAGNY 03.44.07.50.06 - Hodenc-l'Évêque 237 Jean-Marc TINTILLIER 03.44.07.46.16 - Laboissière-en-Thelle 1288 Jean-Jacques THOMAS 03.44.08.62.03 - Lachapelle-Saint-Pierre 886 Catherine MEUNIER 03.44.08.62.62 - La Neuville-D'aumont 280 Christian CHORIER 03.44.81.33.80 - Le Coudray-sur-Thelle 523 Michel LE TALLEC 03.44.81.14.24 - Le Déluge 489 Raymonde OLIVIER 03.44.79.22.88 - Montreuil-sur-Therain 232 Alain ARNOLD 03.44.03.27.82 - Mortefontaine-en-Thelle 840 Alain PAILLARD 03.44.52.07.16 - Mouchy-le-Châtel 77 Antoine de NOAILLES 03.44.03.22.66 - Noailles 2739 Benoit BIBERON 03.44.03.30.61 - Novillers-les-Cailloux 373 Thierry DEVILLARD 03.44.08.98.19 - Ponchon 1123 Robert JOYOT 03.44.03.31.58 - Saint-Sulpice 1041 André MELIQUE 03.44.81.11.25 - Sainte-Geneviève 2696 Jacqueline VANBERSEL 03.44.08.28.70 - Silly-Tillard 481 Jean VERTADIER 03.44.03.33.39 - Villiers-Saint-Sépulchre 945 Pascal WAWRIN 03.44.07.67.26 - Warluis 1157 Anne-Marie DUMOULIN 03.44.89.27.13.

Noailles

Repas-spectacle

L'association des commerçants et le club de l'amitié de Noailles organisent un repas-spectacle le samedi 13 juin, à partir de 20 heures, à la salle Paris-Fontaine. Repas froid et spectacle 27 euros (20 euros pour les groupes d'au moins 10 personnes et pour les moins de 12 ans). Uniquement sur réservations par téléphone au 06 50 69 26 59.

Tournois de football

Samedi 6 juin, de 10 à 17 heures, tournoi U10/U11. Remise des récompenses 17 heures. A 18 heures, coup d'envoi du dernier match de la saison dans la catégorie U18 par un dirigeant méritant qui recevra un trophée d'honneur. A 20 heures, remise de récompenses aux dirigeants U18 suivi d'un apéritif. Samedi 13 juin, de 10 à 17 heures tournoi U8/U9, et de 14 à 17 heures tournoi U6/U7. Remise des coupes à 17h. Samedi 27 juin tournoi vétérans de 10 à 16 heures en souvenir de Pascal Sturm, décédé sur le terrain. Réunion à la stèle érigée en sa mémoire à 9h30.

Lachapelle-Saint-Pierre

Réunion de véhicules anciens

La douzième exposition de véhicules anciens aura lieu le 7 juin, de 9 heures à 18h30, au stade. Au programme: bourse d'échange de pièces détachées, brocante, matches de football... Entrée gratuite.

Hodenc l'Évêque

Un duo de guitares en concert

Concert du duo de guitares Isabelle Chaumet et Bertrand Cazé, «De Madrid à Rio», le samedi 13 juin, à partir de 21 heures, en l'église.

Ponchon

Ball-trap les 20 et 21 juin

Le ball-trap des chasseurs aura lieu samedi 20 et dimanche 21 juin, sur le larris de Ponchon.

Pique-nique de l'AHCP le 26 juin

Le traditionnel pique-nique de l'association des habitants de la commune de Ponchon aura lieu le vendredi 26 juin, à partir de 18h30, dans le Bois du Patis (à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

HERMES

Le premier tour des Municipales aura lieu le 28 juin

Laurent Pagny se lance dans une nouvelle campagne



Destitué de sa fonction de maire depuis le 18 mai, Laurent Pagny repart avec la même équipe et le même programme.

Destitué de sa fonction de maire depuis le 18 mai, Laurent Pagny se lance dans une nouvelle campagne électorale. Suivant le Conseil administratif, le Conseil d'Etat a en effet invalidé le scrutin de mars 2014. De nouvelles élections auront lieu le 28 juin. «Notre Liste d'union sans étiquette est identique. Nous sommes les 23 mêmes à repartir dans le même ordre, pour une

campagne basée sur le terrain des idées, se félicite Laurent Pagny. Le programme est également similaire. Il a été notre feuille de route des 14 derniers mois et sera celui des 5 années à venir.» Le candidat promet en revanche «de faire plus de porte à porte qu'en 2014». «Nous irons à la rencontre des habitants afin de répondre à toutes les questions, de recueillir les attentes. Le projet

communal n'étant jamais figé, nous ferons part de propositions réalistes et chiffrées qui, dans un contexte économique difficile pour les collectivités locales, doivent être gérées avec l'expérience nécessaire», précise-t-il dans un premier tract. Nous expliquerons comment nous financerons nos projets établis de manière réaliste et pragmatique. Les vagues promesses, les projets démago-

giques et les approximations ne trouveront jamais leur place dans notre programme. Nous sommes des élus expérimentés, aux multiples compétences, des citoyens qui n'ont qu'une motivation: être utile à Hermès.» Laurent Pagny et son équipe auront comme adversaires Grégory Palandre et ses colistiers.

Céline TUTIN

SAINTE-GENEVIÈVE

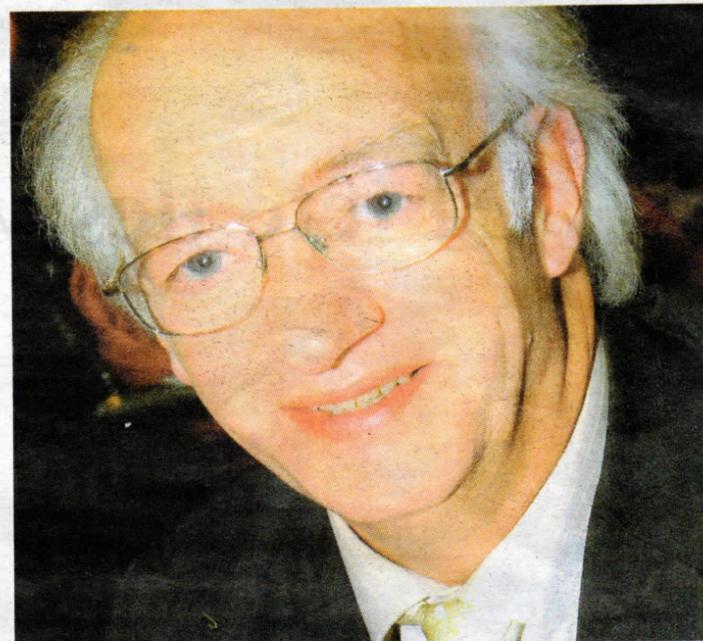
Gérard Chatin fait son retour au sein du Conseil municipal

Après vingt ans d'absence, Gérard Chatin fait à nouveau partie des élus de Sainte-Geneviève. Il a été officiellement installé, non «sans une certaine émotion», lors de la dernière séance du Conseil municipal, mercredi 27 mai.

Il succède à Alain Bouillette, tête de liste d'opposition lors des élections de mars 2014, lequel a annoncé sa démission le 10 avril dernier, évoquant «l'impossibilité d'un débat constructif» et «l'absence d'une culture du compromis».

«Je vais occuper cette fonction de conseiller municipal dans l'esprit qui a animé notre liste «Un nouvel avenir pour Sainte-Geneviève», et, je le souhaite, en lien avec elle, avec ses membres, mais aussi en relation avec la population, dans son intérêt», a-t-il tenu à préciser dans son intervention avant de prendre place

autour de la table. Elu minoritaire, Gérard Chatin «entend aussi faire respecter cette minorité, comme je respecterai les autres groupes majoritaires ou non», souligne-t-il. Et de conclure: «Si nous avons des différences, nous avons tous été élus, du moins je l'espère, en espérant œuvrer pour le bien commun de nos concitoyens. Pour ma part, c'est ce qui me guide. J'agirai donc, autant que faire se peut, aux côtés de ceux qui le voudront, n'oubliant pas mes idées, mes convictions dont vous connaissez tous la nature. Mon histoire, déjà un peu longue, durant laquelle j'ai côtoyé plusieurs d'entre vous, et pas des moindres, ils se reconnaîtront, a déjà montré ma capacité à le faire.»



C. T. L'élu a été installé «non sans une certaine émotion».

SILLY-TILLARD ET ENVIRONS

La qualité de l'eau laisse à désirer

«Les habitants des communes de Silly-Tillard, Abbecourt, Montreuil-sur-Therain, Ponchon et Warluis boivent encore de l'eau conforme aux critères de potabilité pour le taux des nitrates, mais pour combien de temps», s'interroge Didier Malé, président du Roso.

«Dans un rapport d'étude de 2009 sur l'état des milieux aquatiques du pays de Thelle, le bassin d'alimentation du captage de

Silly Tillard était déjà montré du doigt vis-à-vis de la pollution diffuse aux nitrates. En effet cette étude montre une évolution de la teneur en nitrates du captage de 28mg/l en 1982 à une valeur moyenne de 47mg/l dans les années 2004 à 2007. Le rapport final de l'étude indique des résultats qui ne s'améliorent pas pour le captage de Silly Tillard.» Aussi dans ce contexte le Roso a demandé à la préfecture, le 8 mai

dernier, le classement de ce celui-ci en captage grenelle. «Nous indiquons ci-dessous le taux de nitrates relevé dans les analyses d'eau potable du réseau de distribution provenant de ce captage: 49,9mg/l le 9 décembre 2014.» Or, sur le site du Ministère de la Santé, on peut lire à propos du taux de nitrates dans l'eau: «La réglementation actuelle se fonde sur une recommandation de l'OMS qui fixe la valeur maximale

à 50mg/l au robinet du consommateur afin de protéger les populations les plus sensibles (nourissons et femmes enceintes)». «Les maires de ces communes vont bientôt pouvoir distribuer des bouteilles d'eau de source à ces personnes dites sensibles ou alors engager une véritable action pour retrouver des valeurs acceptables», constate Didier Malé.

C. T.